

L'OBSERVATOIRE NAFU FAIT SA CONFÉRENCE

Le 20 novembre 2023 a eu lieu la conférence de l'Observatoire des espaces Naturels, Agricoles, Forestiers et Urbains (NAFU). Elle a été l'occasion de réunir 80 personnes autour de la connaissance du territoire, du développement et de la planification.



Depuis 2012, l'Etat et la Région co-pilotent l'Observatoire NAFU mis en œuvre par le GIP ATGeRi. Ils souhaitent donner aux territoires des éléments de repère pour prévoir et agir. Les enjeux fonciers sont au cœur des projets de territoire et sont un facteur clé pour la planification, le développement des projets et la transition écologique. **Le développement d'outils d'observation, de mesure et d'aide à la décision pour les politiques publiques** et les acteurs du territoire est destiné à répondre aux besoins de tous les partenaires dans la construction et l'évolution de leurs projets.

Pour introduire cet événement, Patrick Amoussou-Adeble du Secrétariat Général pour les Affaires Régionales de la Préfecture de région Nouvelle-Aquitaine, Henri Sabarot et Mme Sandrine Hernandez de la Région Nouvelle-Aquitaine et le Président du GIP ATGeRi Bruno Lafon ont présenté l'Observatoire NAFU comme une enceinte de coproduction de données fiables au service des politiques publiques. Il permet de « connaître pour agir » et semble être le « bon thermomètre » pour répondre aux enjeux actuels et futurs dans l'aménagement et le suivi des territoires.



ENCEINTE DE COPRODUCTION DE DONNÉES FIABLES

La valorisation des données et leur facilité d'accès sont une priorité afin d'en simplifier l'exploitation.

L'objectif de l'Observatoire NAFU est de pouvoir fournir des **repères factuels sur des éléments d'analyse des territoires** et pour les territoires, en cohérence avec des sujets d'actualité prioritaires identifiés. Pour cela, l'observatoire mobilise des données multiples existantes et met en place des procédures permettant de recueillir ou de créer ces données d'intérêt commun.



Les données et informations alimentent l'observatoire et sont retravaillées en collaboration avec les acteurs partenaires afin de **produire des services et indicateurs homogènes à l'échelle de la région**. Elles peuvent correspondre à des suivis tels que la consommation des espaces, les indicateurs sur l'occupation du sol, l'évolution des emprises des installations photovoltaïques, le défrichement et la compensation forestière, les espaces susceptibles d'être des friches (agricoles ou urbaines) ou l'évolution du marché immobilier.



Concrètement, cela se traduit par exemple par la réalisation des portraits chiffres clés sur l'évolution de la consommation d'espaces mis à disposition pour différentes périodes à l'échelle régionale et départementale (voir extraits des chiffres clés en page 20).

**INFOGRAPHIE
CONSULTABLE**



Produire ces données et ces indicateurs n'est pas une fin en soi, le rôle d'un observatoire est d'en permettre **la diffusion et le partage via ses actions d'animation et de communication** en apportant son expertise sur ces données. Cela permet également d'alimenter le débat public via les retours et les échanges entre et avec les acteurs du territoire.

Finalement, comme l'a rappelé Sandrine Hernandez de la Région Nouvelle-Aquitaine dans ses propos conclusifs, l'Observatoire NAFU permet la prise de décision de par ses indicateurs au service des différents acteurs de l'aménagement du territoire et il est important de conserver son aspect évolutif et adaptatif au regard des évolutions réglementaires et des besoins des politiques publiques. Les perspectives sont nombreuses et la coordination, essentielle.